Solidaires Finances Publiques B38
SYNDICAT NATIONAL
Section DG & personnels rattachés

Section DG & Personnels Rattachés

La force de tous les agents de la DGFiP

Paris, le 13/12/2023

Formation Spécialisée
du Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
Réunion du 13/12/2023

139 rue de Bercy 75012 Paris – BERCY Vauban 0060 Sud1 - 01 53 18 60 36 ou 41 47
solidairesfinancespubliques.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr - https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

Liminaire

Monsieur le Président,

Solidaires Finances Publiques ne peut pas commencer la déclaration liminaire à la réunion de cette Formation Spécialisée qui va débattre notamment sur le DUERP-PAP des services centraux, sans évoquer les CAP nationales siégeant pour examiner les recours des agentes et des agents sur leur évaluation professionnelle.

En effet, compte tenu du poids croissant de l'évaluation professionnelle sur les déroulements de carrière et les mutations avec la multiplication des postes au choix, il est important que tout le monde soit au rendez-vous.

Nous rappellerons très brièvement les conditions dans lesquelles s'est déroulé le lancement de la campagne d'évaluation 2023 :

- Mise en place d'une nouvelle application (ESTEVE).
- Utilisation de nouveaux imprimés pour les comptes rendus d'évaluation (CREP), différenciés selon les cadres (Aet A+ d'une part, C et B d'autre part).
- Application de nouvelles règles.
- S'agissant de l'évaluation des agents C et B, pour certains collègues le tableau synoptique a été dégradé sans que l'appréciation littérale constate une détérioration de la manière de servir de l'agente ou de l'agent.
- Concernant les agentes et agents de catégorie A inspecteurs, et contrairement à ce qui était indiqué dans le guide de l'évaluation, dans certains bureaux ou services les évaluateurs n'ont pas rempli la partie "Compétences managériales" du CREP. Le motif couramment invoqué étant que les collègues concernés n'étaient pas encadrants.

Solidaires Finances Publiques avait dénoncé les dysfonctionnements constatés, notamment lors du CSA-SCR du 17 avril 2023 et avait exigé que les évaluations faites dans de telles conditions puissent être revues et corrigées, même si les délais étaient dépassés, en débloquant les CREP dans ESTEVE.

En réponse à cette demande, l'administration avait répondu qu'il n'y aurait pas de réponse collective, mais que les situations seraient traitées au cas par cas et que les agents devraient faire des recours hiérarchiques.

En cet fin d'automne 2023 nous sommes à l'étape suivant celle du recours hiérarchique, l'étape des recours en CAP nationales, et que se passe-t'il ?

Lors de la réunion de la CAP nationale B de recours le 23 novembre 2023, les élues et élus se sont vu contraints d'interrompre la séance et ont quitté, pour la seconde fois, la réunion pour manifester leur désaccord contre une approche déshumanisée dans l'analyse des recours.

En effet, depuis la première session d'octobre, l'administration refuse dans la plupart des cas de modifier la rédaction des appréciations générales, et indique – *je cite* – vouloir limiter les « ***les bougés*** » pour « ***ne pas créer d'appel d'air*** » face au volume exponentiel de recours à traiter (197 recours en CAPN pour les B en CAPN en 2023, contre 116 en CAPL en 2022). Comme si les agentes et les agents faisaient un recours par plaisir. C'est oublier que le recours est un acte lourd et que beaucoup hésitent à franchir le pas, par crainte de conséquences sur leur carrière, voire parfois de représailles.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'amélioration des conditions de vie au travail passe aussi par l'écoute que l'on doit réserver aux agentes et aux agents et la confiance que l'on peut aussi, et que l'on doit, accorder à leur parole, en particulier lorsqu'ils sont en désaccord avec une appréciation portée sur eux et sur leur manière de servir.

Dans le contexte difficile actuel, en notre qualité de représentantes et représentants du personnel nous mesurons chaque jour, dans nos échanges avec nos collègues une très inquiétant baisse de moral qui se traduit et s'illustre très diversement notamment par :

- une perte de sens du travail,
- une perte de culture commune,
- un sentiment d'insécurité sur l'avenir professionnel.

Bref, une perte de confiance diffuse et généralisée.

Refuser d'entendre la parole des agentes et des agents et faire de l'évaluation professionnelle un simple « fait du prince » qui dans les faits, et malgré la procédure de recours, serait quasiment bouclée dès le niveau local ne redonnera pas le moral aux personnels. Loin de là.

Solidaires Finances Publiques demande qu'un dialogue constructif reprenne entre les CAPistes nationaux B et l'administration.

S'agissant des points inscrits à l'ordre du jour de cette formation spécialisée, nous interviendrons en séance.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que l'ensemble de vos équipes, pour la préparation de cette FS et pour toute la documentation fournie.

Merci.

=====ooOOOOoo======